Bagarres à la prison St-Lazare

ONZE AGENTS BLESSÉS. — ARRESTATIONS

Paris, 31 mai. — Une jeune femme de vingt-cinq ans, Mlle Madeleine Marc, condamnée à un mois de prison lors des incidents du 1er mai, devait quitter, ce matin, à 7 h. 45, la prison de Saint-Lazare.

Ses amis de la « Guerre sociale » avaient décidé d'aller l'attendre à sa sortie. A 7 heures et demie, deux cent cinquante jeunes gens environ et de nombreux curieux se trouvaient massés Faubourg-Saint-Denis. A 8 heures, la jeune condamnée n'étant pas sortie, M. Miguel Almereyda, une gerbe de fleurs à la main, se présenta au greffe pour réclamer la prisonnière. Celle-ci vint au bout de quelques instants et sortit en compagnie du rédacteur de la « Guerre sociale ».

La jeune femme fut acclamée ; on tenta de la conduire en cortège aux bureaux de la « Guerre sociale », où un vin d'honneur devait lui être offert. Mais la police intervint ; une bagarre se produisit. Des gardiens furent frappés par des manifestants à coups de canne. Pour se dégager, ils crurent devoir sortir leurs revolvers et tirer en l'air.

Deux sous-brigadiers et neuf gardiens de la paix ont été blessés.

Deux de ces derniers ont été assez sérieusement atteints. Ce sont les nommés : Edmond Collet, qui a reçu un coup de pied au thorax et qui a été transporté à l'hôpital St-Louis, et Auguste Colloi, qui a reçu une forte blessure à la tête. Il a pu regagner son domicile après pansement.

Les sept autres agents, blessés sur différentes parties du corps, ont dû interrompre leur service.

Deux arrestations ont été opérées : celles d'un jeune homme de vingt-six ans, Charles Marteau, couvreur, rue Proudhon, 35, et André Lhenry, dix-huit ans, tourneur, avenue de la Gare, 26, à Saint-Ouen.

Ces deux manifestants ont été aussitôt interrogés par M. Lefort, commissaire de police, et envoyés au Dépôt.

AUTRE SON DE CLOCHE

Le secrétariat des « Jeunes Gardes révolutionnaires » communique aux journaux, à propos de ces incidents, une note dans laquelle il est dit que le mot d'ordre donné aux manifestants venus pour saluer Mlle Madeleine Marc, « dont les révolutionnaires ont admiré et exalté la vaillance », était « de circuler paisiblement ». Après avoir affirmé que les agents ont chargé sans sommation, la note relate en ces termes la bagarre :

« Les « Jeunes Gardes » protestèrent en criant : « Si vous frappez, nous nous défendrons ! »

Sans tenir compte de l'avertissement, les agents portèrent au hasard, dans le groupe, des coups furieux.

Les agents cyclistes se signalèrent par leur sauvagerie.

Avec un entrain, une furie extraordinaires, les « Jeunes Gardes » se défendirent. Les prisonniers que les agents tentent d'faire sont arrachés. On voit des « Jeunes Gardes » enlevés des mains des agents jusqu'à quatre reprises différentes sous l'étau des manifestants.

Les agents, d'ailleurs, frappent comme des forcenés à coups de sabre, à coups de crosse de revolver, de cognent à tour de bras. Quelques-uns tirent des coups de feu au hasard.

Au bout d'un quart d'heure la bataille cesse, les agents se postent. »

LES DRAMES DE LA MINE

SEPT OUVRIERS ENSEVELIS DANS UN EBOULEMENT

Mons, 31 mai. — Un éboulement s'est produit hier soir dans un charbonnage de Quaregnon.

Sept ouvriers sont ensevelis ou emmurés.

On n'a pu jusqu'à présent parvenir jusqu'à eux.

VERS LA GUILLOTINE

L'ASSASSIN DES BOULANGERES

Riom, 31 mai. — La cour d'assises, statuant sur le verdict du jury de Moulins qui avait été cassé, a condamné, ce matin, Philippo, l'assassin des boulangères, à la peine de mort.

Le jugement porte que l'exécution aura lieu à Riom.

M. Fallières en Normandie

Paris, 31 mai. — C'est très probablement le 24 juin que le président de la République se rendra à Rouen et les 15 et 16 juillet à Caen pour les fêtes normandes.

Toutefois ces dates ne seront définitivement fixées qu'après que l'aura été elle-même la date de l'arrivée du roi de Serbie à Paris.

A l'Etranger

La situation du cabinet espagnol

Madrid, 31 mai. — M. Canalejas s'est rendu au Palais-Royal, pour faire un rapport à Alphonse XIII sur la situation du projet de loi portant suppression des octrois.

Le premier ministre a mis le roi au courant des manœuvres du parti conservateur, qui intrigue auprès des sénateurs libéraux pour les amener à ne point prendre part au vote, afin que le quorum ne soit pas atteint.

Le roi s'est borné à écouter attentivement M. Canalejas.

En ce qui concerne le vote qui aura lieu demain au Sénat sur la question des octrois, les avis sont très partagés.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 31 mai. — La Chambre des communes a dans sa séance adopté, par 219 voix contre 18, le Trade-Union bill qui restitue leur liberté aux syndicats ouvriers.

Vers la fin de la discussion, M. Churchill a provoqué un tumulte en déclarant que quand il s'agit d'intérêts de classes, les cours de justice ne possèdent pas la confiance du peuple.

Le Président Diaz quitte le Mexique

Vera-Cruz, 31 mai. — Le président Diaz et sa famille s'embarqueront dans la soirée, sur l'« Ypiranga », pour se rendre en Espagne.

DANS LA REGION

LILLE, capitale de l'ordure

LA MUNICIPALITE LILLOISE SE REFUSE, PAR MESURE D'ECONOMIE, A RENDRE CONVENABLE L'IGNOBLE ENTREE DU BOULEVARD CARNOT DANS LILLE.

ON CACHERA UN PEU LES ORDURES DERRIERE UNE PALISSADE, QUI RAPPORTERA DE L'ARGENT !

En fait-on du bruit autour de « Lille-Capitale », cette formule inventée par une municipalité avide de réclame et de tam-tam ! Est-ce donc bien vrai que Lille est l'objet de la sollicitude de cette municipalité qui n'aura reculé devant aucun sacrifice pour faire du chef-lieu du Nord une cité somptueuse et coquette en tous points ?

On pourrait croire, s'il en était ainsi, que l'on a soigné tout particulièrement l'entrée dans Lille du grand Boulevard qui doit aboutir entre la Bourse nouvelle et le Théâtre, où M. Cordonnier engloutit toujours des pierres.

Eh bien ! que l'on se rende compte de l'horreur qui s'étale aux yeux de tous les passants au départ de Lille du grand Boulevard, et l'on sera frappé du effort que tentent les édiles lillois pour embellir la ville !

L'IMMONDE PASSAGE

Pour faire pénétrer le boulevard Carnot dans Lille, on a fait une tranchée dans le rempart avoisinant la porte de Roubaix. Cette tranchée a livré passage à la grande voie de Lille-Roubaix-Tourcoing, mais de façon si mesquine, si restreinte, qu'on dirait que le terrain coûte la un million le mètre carré !

Le boulevard n'a là que neuf mètres. C'est tout ce que l'on a trouvé moyen de faire, bien que la ville de Lille puisse librement disposer dès à présent de quinze mètres à reprendre en plus en largeur sur le rempart, pour donner au boulevard toute son ampleur.

La section du rempart a mis à nu des casemates, des éboulis de terrains. Tout cela est resté dans l'état où les terrassiers l'ont laissé. Les passants, les voyageurs de la ligne Mouvy, les étrangers venant à l'Exposition de Roubaix, peuvent contempler des tas d'ordures, des amas de vieilles briques, des aspects de démolition ignoble, en sortant d'une grande ville qu'on baptise ironiquement du nom de Capitale.

Capitale ? Mais il n'y a pas un trou de province où une municipalité digne de ce nom autoriserait la permanence d'immondices pareilles à ses portes mêmes, et qui consentirait à donner le coup d'œil d'une ville en ruines et dans la purée aux gens qui se hasardent à la visiter !

Mais pourquoi la Municipalité Ch. Delesalle ne fait-elle pas élargir cette entrée du boulevard, en la rendant propre sinon élégante ?

ATTENDEZ LE DEMANTELEMENT !

Nous avons été le demander à M. Lemire, adjoint aux travaux de la ville de Lille :

Evidemment, nous a-t-il dit, cette pénétration du Boulevard dans Lille n'offre pas un aspect très réjouissant. J'en conviens.

» Nous avions songé à améliorer cet état de choses. Le service des travaux a mis à l'étude deux projets, l'un qui devait porter la largeur de l'entrée du boulevard à quinze mètres, l'autre qui devait permettre d'aller jusqu'à vingt-cinq mètres.

» Le premier projet comportait une dépense de 89.000 francs ; le second, une dépense de 55.0000 francs.

Ces frais considérables étaient nécessités par la construction d'un grand égout qui doit relier la canalisation actuelle de la ville avec le futur égout collecteur qui desservira le boulevard de ceinture qui est prévu au plan du démantèlement. Si on traçait dès maintenant la pénétration définitive du boulevard dans Lille, il faudrait faire une fois pour toute ces travaux.

C'est au mois de juillet 1910 que j'ai présenté ces deux projets au Conseil d'Administration municipal. On les a repoussés tous les deux.

On a estimé qu'il valait mieux attendre que le démantèlement se fasse pour effectuer ces travaux-là avec les autres. C'est une mesure d'économie qui a sa valeur.

En attendant, je vais m'efforcer d'atténuer la mauvaise impression que donnent les parois de la tranchée, certainement très peu propres par l'édification d'une palissade qui cachera ces misères... »

Bonnes gens, vous voici donc averties ! Il faut attendre l'hypothétique démantèlement pour que Lille prenne, à l'endroit où passe une foule chaque jour, l'allure d'une cité et non d'un repaire de bandits.

Dépenser une vingtaine ou une cinquantaine de mille francs, — à supposer même qu'il faille vraiment dépenser cela pour ériger bas quinze mètres de remparts, — il paraît que c'est un effort au-dessus des forces financières de la Municipalité Lilloise !

La faillite est donc, — avec l'ordure, — aux portes de la ville ?

On en est réduit à construire une palissade, non seulement pour cacher les petites saletés municipales, mais encore pour louer à quelque agence de publicité et en tirer une couple de centaines de francs ! Pourquoi ne mettrait-on pas là un aveugle patenté qui quêterait au nom de la ville ?

« Aié pittié d'une pôve Municipallitée, victime de ses grands travos ! »

ALEX WILL.

A Douai

Les Fêtes des 4 et 5 Juin

La Fédération Internationale des Sociétés Théâtrales

Nous avons esquissé l'historique du Cercle Dramatique Douaisien, qui a assumé la tâche complexe du Congrès et du Concours des 4 et 5 juin.

Le C. D. D., nous l'avons dit, est adhérent à la Fédération Internationale des Sociétés Théâtrales d'Amateurs.

Voici sur ce groupement important, quelques détails d'organisation :

La Fédération dont la direction est à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), et le secrétariat à Saint-Dizier (Haute-Marne), est placée sous le patronage de M. le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et sous le patronage d'honneur de M. Antoine, directeur de l'Odéon.

Elle définit ainsi son but : « Faire profiter la collectivité des sociétés fédérées de l'expérience acquise par chacune d'elles, afin que toutes puissent s'inspirer de ce que font leurs collègues.

Mettre en commun les répertoires des adhérents pour n'en former qu'un seul offert gratuitement à tous.

Rechercher ensemble les économies à réaliser et les meilleurs moyens à employer pour la prospérité des sociétés.

S'aider mutuellement en mettant les sociétés voisines en relations.

Propager le goût des lettres françaises.

Combattre les répertoires trop réalistes ; mettre en garde les sociétés lyriques contre les gravoseries à la mode, etc.

Créer l'émulation entre les sociétés.

Organiser des concours d'amateurs, les classer, donner toutes garanties d'impartialité et de compétence des jurés.

L'administration de la Fédération est régiée comme suit :

Chaque société est priée d'adresser les brochures qu'elle possède à M. Brunet, directeur à Longlaville (Meurthe-et-Moselle) en gare de Mont-Saint-Martin ; et ses chansonnettes, monologues, romances, duos, etc., toutes partitions de concert à M. Mathieu, directeur de la Société Lyrique de Colombé-la-Fosse, par Bar-sur-Aube (Aube).

Les adhérents peuvent conserver leur répertoire, en adressant aux personnes désignées ci-dessus la liste de ce qu'ils possèdent et qu'ils s'engagent à prêter.

Par réciprocité, chaque société profite gratuitement du répertoire de toutes les sociétés fédérées, soit par échange direct, soit en puisant à la Bibliothèque commune et collective.

Editeur fournissant aux sociétés fédérées des brochures avec réductions variant entre 15 et 50 pour cent.

Peintre décorateur spécialiste, fournissant aux adhérents des décors de théâtres à des prix impossibles à trouver ailleurs.

Publications théâtrales consentant des réductions spéciales.

Costumiers et perruquiers recommandés et faisant uniquement aux sociétés fédérées des prix spéciaux.

Concours littéraires ouverts aux jeunes auteurs.

Bulletin Mensuel constituant le lien unissant les sociétés entre elles, et les tenant au courant de tout ce qui peut les intéresser.

La cotisation annuelle est de 10 francs, uniquement destinée à couvrir les frais occasionnés par les envois de brochures, la correspondance, l'organisation des concours et frais d'impression. Elle était primitivement de 15 francs et fut réduite à 10 francs, en raison du nombre d'adhérents ; on espère que dans l'avenir ce nombre augmentera encore et permettra de faire mieux.

Douai verra donc le Ve congrès. Les premiers ont eu lieu à Nancy, Bruxelles, Paris, Bordeaux, et le IIIe concours après ceux de Nancy et Bordeaux, de la Fédération.

Rappelons que le C. D. D. était sorti vainqueur de ces deux derniers tournois, en 1909 et 1910.

Le président de la Fédération est M. Victor Truant, de Douai, dont le zèle est aidé d'un précieux collaborateur en la personne de M. Emile Desmarets, vice-président du C. D. D. et en même temps commissaire général du concours.

On sait aussi que les fêtes ont lieu sous les auspices de M. Dujardin-Beaumetz et de M. Antoine.

Ce dernier présidera effectivement les épreuves, qui, tant en raison du nombre des sociétés — 35, escompte-t-on — que par la valeur des concurrents, seront particulièrement attrayantes.

Réparons une omission involontaire : les clichés que nous reproduisons sont dûs à l'obligeance du C. D. D. et de son photographe, M. Boulé, à Douai.

O. D.

A ARLEUX

L'idylle du presbytère

LE TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI VA EN CONNAITRE

Il y a plusieurs mois, plus exactement au début de l'an de grâce 1911, le public eut à s'occuper d'événements qui avaient eu la commune d'Arleux pour théâtre.

Pour préciser, les bonnes âmes de la paroisse n'étaient pas médiocrement scandalisées, du bruit fait autour de divers incidents surgis entre M. l'abbé Coupin, vicaire et la sœur d'icelui.

En son temps, nous narrâmes l'histoire, ayant accompli, exprès, le pèlerinage aux deux presbytères du lieu.

Avec impartialité, sans nous départir du respect qu'on doit aux choses saintes, nous avions dit les griefs mutuels de l'abbé et de sa sœur ; décrit la tendre et légitime idylle, à laquelle, armé des foudres divines, celui-ci prétendait mettre un terme ; dit comment, nouvel archange, il avait chassé celle-là du Paradis très terrestre où elle se croyait appelée.

Descendant à de plus petits détails, nous avions indiqué que Mlle Coupin, exilée du presbytère sans indemnité ni compensation, protestait contre ce préjudice moral aussi bien que contre la non-restitution des hardes, du mobilier, et objets divers, qu'elle affirmait lui appartenir.

Des scènes avaient eu lieu, dans lesquelles avaient retenti autre chose que les fleurissantes épithètes du rituel : le « clac » des gifles virilement tombées sur les joues sereines, avait même troublé la paix du home sacerdotal.

Mais l'amour fut plus fort : la demoiselle Coupin, lésée de son bon droit, ne se sentant nullement appeler à demeurer, toute la vie, pipelette ecclésiastique, se refusa à réintégrer la maison fraternelle et maternelle.

Elle épousa, malgré tous les obstacles, les chicanes, les astuces, voire les menaces, celui qu'elle aimait, un très honorable garçon, M. Charlet.

Pour monter le ménage, elle crut devoir, tout naturellement, réclamer la part des meubles qu'elle estimait lui revenir.

Elle agit d'abord par voie de conciliation, mais n'aboutit point.

Pour ne s'être pas inclinée, elle demeurait l'ennemie, l'adversaire, pour un peu, l'excommuniée !

Cependant, une action plus précise obtint meilleur effet.

La justice humaine qui, par ces temps limes, se soucie parfois de l'équité, dut-elle, en obnubilant l'auréole dont se pare l'homme de Dieu, prêter aux sarcasmes des mécréants, fut mise en mouvement.

Bientôt, Mme Charlet en éprouvait les effets : une partie de son bien lui était restitué.

Pour le reste, elle se heurta à la même fin de non-recevoir que jadis.

C'est pourquoi elle poursuit son action en revendication.

Elle est assistée de Me Léon Escoffier, qui défendra ses intérêts vendredi à l'audience civile du tribunal de Douai, ayant comme adversaire Me Vilfrant, défenseur de l'autel.

Les Arleusiens attendent avec quelque curiosité l'issue de cette histoire, qui, sans les contingences et la personnalité des acteurs, ne sortirait pas de la banalité.

La « Chorale » catholique apprête son « vivat » le plus sonore, en cas de triomphe de son directeur, qui hélas - s'il succombe, ne sera peut-être pas encore au bout de son calvaire !

O. DEGUISE.

A DUNKERQUE

Le vol à bord du torpilleur 256

La caisse contenant les documents secrets est retrouvée intacte

On se rappelle le vol d'argent et de documents commis à bord du torpilleur 256.

La drague à porte-monnaie des ponts et chaussées a repêché hier-matin la caisse en tôle qui contenait ces documents.

La caisse, qui se trouvait au fond de l'eau, au-dessous de la place où le torpilleur était mouillé le jour du vol, a été aussitôt ouverte devant tous les officiers, réunis en conseil.

Aucun papier ne manquait. Aucun pli n'avait été ouvert.

A BETHUNE

Incident funèbre à la revue

UN LIEUTENANT-COLONEL MEURT SUBITEMENT

Le 273e d'infanterie de réserve, à la veille de partir pour le camp de Sissonne, était réuni cet après-midi sur le terrain de manœuvres de Béthune, pour passer la revue du général de brigade Verroux, quand le lieutenant-colonel Guienic, du 73e d'infanterie, qui commandait le 273e, s'affaissa sur son cheval. Il était mort.

Dernière Heure

L'épreuve Paris-Rome-Turin

BATHIAT VA ATTEINDRE LYON. — CHEVREAU EN PANNE A CUISERY

Chalons-sur-Saône, 31 mai. — A 5 h. 31, Bathiat a passé au-dessus de Chalons volant dans la direction de Lyon à une faible hauteur.

Le lieutenant Chevreau est en panne à Cuisery. Il ne pourra pas se procurer avant trois jours les pièces de rechange qui lui sont nécessaires.

VIDART RESTE A NICE. — KIMMERLING CAPOTE ENCORE, MAIS SANS BLESSURES

Nice, 31 mai. — Vidart n'est pas reparti ce soir. Il a décidé de partir demain matin à 3 heures.

Une foule énorme a assisté ce soir aux essais de Paul Leprince, sur un monoplan Nieuport.

Kimmerling a capoté une deuxième fois à Brignolle. Son appareil a été brisé. L'aviateur est indemne.

YENTE ET LEVEL

Troyes, 31 mai. — Le lieutenant Yente, venant de Vincennes, a atterri à la tombée de la nuit à l'aérodrome de Saint-Liébaut.

Il a présenté verbalement les remerciements du colonel Etienne à M. Grenoud, propriétaire de l'aérodrome, pour l'accueil bienveillant qu'il a fait aux aviateurs militaires suivant la course Paris-Rome.

Le départ de l'aviateur Level, immobilisé à Breziande, a été retardé par un orage.

Beaumont à Rome

C'EST UNE RECEPTION FOLLEMENT ENTHOUSIASTE QUI A ETE FAITE A L'AVIATEUR FRANÇAIS

Rome, 31 mai. — L'atterrissage de Beaumont à l'aérodrome de Pacioli resterait pour tous ceux qui en ont été témoins un spectacle inoubliable.

Lorsque l'officier aviateur français parut à cent mètres au-dessus de la colline du Montemario, une acclamation enthousiaste le salua.

Deux minutes plus tard, en son bathin-Level plane, il avait déjà atteint, à l'extrémité du champ.

Le public, dans son enthousiasme, a renversé les barrières, et les carabiniers ont dû intervenir pour défendre Beaumont contre les démonstrations excessives.

Ce n'est que grâce à leur aide qu'il a été possible à l'aviateur d'arriver jusqu'à l'édicule des commissaires.

Le chemin que Beaumont a suivi était littéralement jonché de fleurs.

Pour avancer plus facilement, on a fait monter Beaumont dans une automobile. La foule s'est mise à pousser à la roue. La chose étant dangereuse même pour le public, l'aviateur a été alors enlevé de l'automobile et porté sur les épaules des manifestants, comme un ancien triomphateur romain.

Les autorités italiennes ont dû, au prix des plus grands efforts, percer l'épaisse muraille humaine qui les séparaient de Beaumont pour souhaiter à ce dernier la bienvenue.

Le maire de Rome a embrassé l'aviateur, tandis qu'une foule enthousiaste criait : « Vive le triomphateur ! »

Le maire de Rome a réclamé un peu de silence et a déclaré que le message d'amour apporté par cet intrépide voyageur, volant comme un oiseau de France en Italie resserra encore plus s'il est possible les liens de fraternité entre les deux nations latines.

Ces paroles ont été accueillies par une ovation générale.

Beaumont remercie, les larmes aux yeux

Beaumont, très ému, avant presque les larmes aux yeux, a répondu :

« Mes sentiments de sympathie et de reconnaissance pour l'Italie et pour Rome sont et seront éternels. Je vous remercie en criant : Vive l'Italie ! »

Un immense cri de : « Vive la France ! » et « Vive l'Armée Française ! » s'est élevé comme une réponse unanime de la foule qui couvrait le champ d'aviation.

Pendant ce temps, le ciel s'était couvert de nuages et la pluie se mettait à tomber.

Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le général Martinelli, a tenu à dire un mot particulier au nom de l'armée italienne à l'intrépide officier français. Il l'a fait en lui serrant vigoureusement la main.

Beaumont a remis au maire de Rome une adresse envoyée à la Ville de Rome par M. Bellan, président du Conseil Municipal, au nom de la Ville de Paris.

Beaumont demande qu'on lui permette de se rendre à l'hôtel.

On le fait sortir par une porte de service, mais auparavant, on lui a fait déposer sa vareuse et sa casquette d'aviateur, afin qu'il ne soit pas reconnu.

Le président du Comité lui remet son imperméable et son chapeau. Beaumont disparaît en automobile pendant que la foule l'acclame encore.

La France au Maroc

LE SULTAN RECLAME 5,000 SOLDATS FRANÇAIS A FEZ ET AUTANT A MEQUINE !?

Dar Dbigah, 27 mai. — Cette nuit sont décédés à l'hôpital le brigadier d'infanterie coloniale Baïou et un soldat d'infanterie coloniale, des suites des blessures reçues dans l'affaire du 25 mai.

Le général Moinier vient de quitter le camp se rendant à Dar Maghzen, pour conférer avec le sultan.

On confirme que Moulaï-Hafid réclame une garnison de cinq mille hommes de troupes françaises à Fez et autant à Méquinez, pour maintenir la sécurité dans la région.

Suivant des renseignements fournis par des indigènes, les tribus doivent tenir une réunion le 10 mai pour fixer la conduite à tenir.

Demain partira probablement la colonne Brulard et les éléments embrigadés pour faire escorte au convoi de chameaux retournant à vide sur l'arrière.

Le grand-vizir et le ministre de la guerre suspendus de leurs fonctions

Tangier, 31 mai. — Camp de Dar Dbigah, 31 mai. — La colonne Gouraud est arrivée à deux heures et demie à Fez, grossie de la colonne Dalbiez, qui était partie à sa rencontre huit à trois heures du matin et d'autre part une batterie de 75 commandée par le colonel Rambel, de la brigade Brulard, partie avec le gros du jour d'hui à midi en raison des bruits indigènes qui circulent sur l'engagement d'hier, dont les premières nouvelles sont arrivées ce matin à l'état-major.

Dès qu'il fut prévenu de son arrivée à proximité de Fez, le général Moinier se rendit à la rencontre du colonel Gouraud.

Tous les blessés furent transportés à Dar Dbigah, dont les Européens ont été transportés partiellement en hospital.

Les autres indigènes sont affectés à l'évacuation.

Le général Moinier qui a différé de quelques heures afin d'assurer la liberté des communications avant d'opérer sur Méquinez.

Il est probable qu'une forte colonne partira sur Méquinez prochainement pour obtenir les agresseurs, à la tête desquels se trouve Akka Ben Dmarré, chef principal des Beni M'Tir.

La journée d'aujourd'hui a été marquée par un événement gros de conséquences. Le grand vizir El Glaoui a reçu l'ordre de ne pas se rendre au Maghzen ; il recevait en même temps la nouvelle qu'il était suspendu de ses fonctions.

Le rôle d'El Glaoui, ministre de la guerre, a été également suspendu de ses fonctions.

Le concours international de tir de Grenoble

Paris, 31 mai. — M. Périer, sénateur de Isère, fait, vice-président et Lecarpentier, secrétaire général de l'Union des sociétés de tir, ont été reçus ce matin par le général Gouraud, ministre de la guerre.

Ils ont invité le ministre à visiter du 18 juin le concours international de tir qui a lieu à Grenoble du 1er au 20 juin. A ville qui avait accepté de faire son recrutée prédécesseur, M. Berteaux.

M. le ministre de la guerre a accepté l'invitation, mais étant donnée la date de la visite, qui est comprise dans la période de deuil prescrite à l'armée, il a été convenu que cette visite n'aurait aucun caractère d'apparat et que la réception serait supprimée du programme.

M. Périer a proposé au ministre un programme qui a été accepté en principe par ce dernier et qui consiste en une visite aux nouveaux hôpitaux militaires.

M. Pelletan et la R. P.

Paris, 31 mai. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Pelletan pour examiner l'attitude à prendre au cours de la discussion du projet de loi de réforme électorale.

Un long débat s'est engagé entre MM. Pelletan, Bourély, Renould, Thalamas, Franklin Bouillon, à la suite duquel il a été entendu qu'une liberté entière serait laissée aux membres du groupe dans leur vote.

M. Pelletan a annoncé qu'il interviendrait dans la discussion générale à titre purement personnel.

Sans se montrer enthousiaste partisan de la R. P., M. Pelletan a déclaré qu'il accepterait les dispositions essentielles proposées par la commission.

Le groupe a décidé de demander la mise à l'ordre du jour du projet concernant la réforme électorale pour les élections municipales de Paris.

---

toute-puissante et que je n'ai qu'un mot à dire pour vous envoyer pourrir en quelque cachot...

— Je ne redoute rien... j'ai fait depuis longtemps le sacrifice de ma liberté et de ma vie...

« Voici, à quelques pas de nous, M. de La Reynie, lieutenant de police et rapporteur de justice auprès de la Chambre ardente... Je veux, j'exige qu'ici, immédiatement, devant moi, vous déclariez que l'accusation par vous portée contre Françoise Le Roy est fausse et mensongère...

— Et si je m'y refuse ?...

— Alors ne vous en prenez qu'à vous-même des terribles comptes que vous aurez à rendre...

Et comme la Montespan, livide, les yeux fixes, ne répondait pas :

— Françoise, fit-il en contraignant doucement la jeune fille à se tourner vers elle, demandez à Mme la Marquise de vous décharger de l'accusation qu'elle a portée contre vous... demandez-lui cela comme une fille... qui implorerait sa mère...

Mais ce que Saint-Preuil ne savait pas, c'est que cette accusation, Françoise pouvait la rejeter à celle qui avait l'audace de la lui lancer, et la jeune fille dit à la marquise :

— Madame, au nom de la vérité, je vous adjure de parler... Osez-vous dire que c'est moi — moi ! — qui ai versé le poison dont Mlle de Fontanges est morte ?

La Reynie et Desgrez s'étaient approchés

La marquise de Montespan repoussa la jeune fille qui lui touchait les mains et passant, hautaine, devant Saint-Preuil :

— Monsieur de La Reynie, dit-elle, j'accuse formellement cette fille d'avoir empoisonné Mlle de Fontanges... A vous de faire votre devoir.

— Non ! non ! c'est impossible ! cria Françoise... Madame, par grâce, par pitié... Vous savez bien que moi je ne vous ai pas dénoncée... Je suis innocente... vous le savez bien !

— Et tu ne sais pas tout, enfant ! s'écria Saint-Preuil, affolé, cette femme... est la mère !...

— Ma mère !... Ah !...

Elle battit l'air de ses deux mains et, avant que Saint-Preuil eût ouvert les bras pour la retenir, elle tomba de toute sa hauteur sur le sol.

Saint-Preuil s'élança vers elle, mais M. de La Reynie l'arrêta.

Pendant ces courts instants, la marquise avait disparu...

— Monsieur, dit La Reynie à Saint-Preuil, je vous donne un bon conseil... Je ne sais rien... je n'ai rien entendu... Cette jeune fille est sous ma sauvegarde... Innocente, elle sera libre... mais en ce moment, mieux vaut pour vous de ne pas vous entremettre en cette affaire...

« Desgrez ! ajouta-t-il en se tournant vers l'exempt, que cette jeune fille soit conduite sur l'heure en lieu sûr... vous me répondez d'elle...

Desgrez avait appelé les dames de la gouvernante qui, maintenant, entouraient Françoise et la relevaient.

— Mais que prétendez-vous donc ! cria Saint-Preuil. Cette fille est à moi... à moi seul... et nul ne touchera à un cheveu de sa tête !...

— Allez, mesdames ! dit La Reynie ; et vous, Desgrez, obéissez à mes ordres...

Saint-Preuil, étourdi, les idées troublées, se demandait s'il n'allait pas se jeter au milieu de ces femmes pour leur arracher son enfant.

Mais cette hésitation même avait été mise à profit : rapidement, Françoise s'était perdue au milieu de ses compagnes, et les portes intérieures s'étaient refermées.

La Reynie et Desgrez, eux aussi, avaient disparu.

— Ma fille ! mon enfant ! cria Saint-Preuil, et il se rua en avant.

Mais les portes résistaient à tous ses efforts ; puis, soudain, les lumières qui éclairaient le petit temple s'étaient éteintes ; le malheureux se retrouvait, seul dans l'obscurité, ahuri, désespéré, se demandant s'il ne vivait pas en plein cauchemar.

En vain, il tournait autour de la petite salle, à tâtons, se heurtant aux angles, s'exaspérant de son impuissance, poussant à pleins poumons des appels furieux qui restaient sans échos.

Puis soudain il se tut, tendant l'oreille.

Au dehors, plus un bruit : il était évident que le roi était parti depuis longtemps déjà et qu'un ordre impérieux avait mis fin à la fête.

Le pavillon était isolé et probablement situé à l'extrémité du parc, auprès du bois touffu qui l'isolait du château.

Etait-il donc condamné à attendre jusqu'au jour ? Et pendant ce temps-là que devenait Françoise ?

L'homme qu'on avait une première fois enlevé pour le jeter au bagne sans jugement, puis qui s'était vu séquestrer à la Bastille, pendant des années sans que même il lui fût donné acte d'une accusation quelconque, était fondé à imaginer toutes les infamies possibles...

La Montespan, tout à coup démasquée, n'était-elle pas capable de tous les crimes pour se défendre ?...

La vie de Françoise était un danger pour elle, puisqu'elle savait tout, puisqu'elle pouvait dénoncer l'empoisonneuse !...

Et Saint-Preuil, immobile dans les ténèbres qui l'entouraient se disait avec désespoir qu'il n'aurait connu sa fille que pour la perdre...

Tout à coup, il tressaillit.

Un bruit sec métallique, pareil au déclic d'un ressort, avait frappé son oreille.

Instinctivement, il se tapit contre la muraille, derrière un retrait formé par une sorte d'autel.

Il vit comme apparaître une lueur très faible, comme d'une étoile à demi-morte qui aurait erré dans la nuit.

Puis, il distingua une ombre.

Résolument il quitta son abri, et faisant quelques pas en avant :

— Qui que vous soyez, commença-t-il...

Mais sa voix s'interrompit dans un hoquet.

Il venait de recevoir en pleine poitrine un coup violent... tandis qu'une voix grondait :

— Il a son compte !...

En effet, c'était une épée qui venait de l'atteindre.

Mais par un étrange hasard, l'arme avait porté sur la plaque de son baudrier et n'avait pas pénétré.

Il fit un bond en arrière, et de nouveau s'adossa au mur, ayant tiré son épée, dans l'attitude de défense.

— Assassin ! fit-il d'une voix sourde.

Alors, l'autre, brusquement, démasqua tout à coup la lanterne sourde qu'il portait.

— Ma foi, tant pis, dit-il. Coup manqué, coup à refaire.

C'était le chevalier de Vanens.

— Vous ! s'écria Saint-Preuil, vous qui m'avertissiez d'un danger, vous qui vous disiez prêt à me servir...

— Que voulez-vous ? fit Vanens, en ricanant. Je suis un satanique, moi et mes idées changent selon le vent qui souffle de l'enfer

Il poussa vers Saint-Preuil qui, bien en garde maintenant, écarta l'épée.

— Pourquoi m'attaquez-vous ? dit encore Saint-Preuil, vous ai-je jamais porté quelque tort ?...

— Aucun, dit Vanens, qui avait posé sa lanterne sur une stèle... Je vais vous tuer, sans haine.

— Pourquoi ?...

— Parce que votre excellente amie Mme de Montespan, m'en a prié, par l'intermédiaire de Mlle Desœillets, à qui je n'ai rien à refuser... A vous !...

Les deux hommes ferraillaient énergiquement.

A tout instant, les épées sortaient du cercle de lumière que projetait la lanterne, et c'était au jugé que les lames se heurtaient.

Mais voici que, peu à peu, une lueur filtrait à travers les vitraux de la pagode, et enfin les deux hommes se virent tout entiers...

Et la lutte s'engagea, décisive.

Cependant Saint-Preuil tenta un dernier effort.

— Monsieur, dit-il, puisque nous sommes sans haine l'un contre l'autre, pourquoi ce combat ?.. Ne me forcez pas à m'ouvrir un chemin sur votre cadavre...

— Ho ! ho ! vous parlez d'or ! Monsieur de Saint-Preuil, mais j'ai promis que vous ne sortiriez pas vivant d'ici... et je tiens ma parole...

Et son épée darda en plein sur la gorge de Saint-Preuil, mais celui-ci, d'un dégagé foudroyant suivi d'une riposte l'atteignit au creux de l'estomac, le traversant tout entier.

Vanens tomba.

— Damnation ! cria-t-il. J'ai mon compte !.

Il se tordait sur les dalles.

— Ah ! les gueuses ! les Montespan ! les Maintenon ! les Désœillets !... tout ce monde d'ignominie !..

« Et avec elles, le roi, les princes, les ducs et pairs... toute la séquelle !...

« Hà ! je souffre !... je meurs !... Malédiction sur tous, sur toutes, sur la terre, sur l'humanité tout entière !...

Le misérable était en proie à d'atroces douleurs...

Saint-Preuil le regardait, et, malgré lui, une pitié l'envahissait.

Il avait dû se défendre, il avait frappé... et pourtant il ne pouvait haïr ce misérable !...

Il s'approcha de lui, s'agenouilla, et le soulevant :

— Homme ! lui dit-il, renonce à la haine, renonce au crime... à cette heure suprême où le mourant voit le néant de toutes choses, conçois une bonne pensée... déteste ta vie mauvaise... renie l'enfer !...

Vanens se dressa à demi, et, dans un geste convulsif, tirant un poignard de sa ceinture, il en frappa Saint-Preuil, et, criant : « Vive l'Enfer ! » il retomba en arrière, raide mort.

Sur le coup, en la douleur de sa chair déchirée, Saint-Preuil s'était dressé, portant les mains à sa poitrine...

Il chancelait, il allait tomber, quand de l'issue par laquelle Vanens s'était introduit et qui était restée ouverte, un homme s'élança, Sylvain, qui depuis de longues heures cherchait la trace de Françoise et qui enfin, à l'aube, avait trouvé sur la route les menues objets qu'elle y avait semés et qu'il avait reconnus...

Il saisit Saint-Preuil dans ses bras.

— Chevalier, vous êtes blessé ?...

— Oui... oui..., haleta Saint-Preuil. C'est ce misérable qui, après avoir été loyalement frappé en duel, m'a frappé lui-même traîtreusement, au moment où je me penchais sur lui pour le secourir... Attendez, appuyez-moi là, contre cette colonne... et d'abord occupez-vous de ce malheureux... à qui je pardonne.

Sylvain obéit et posa sa main sur la poitrine de Vanens.

— Il est mort ! dit-il. Mais vous-même, êtes-vous donc grièvement blessé ?...

— Je ne sais... mais je suis fort... Je veux... je veux me tenir debout...

(A suivre).